

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du Mardi 14 Novembre 2017

Présidence : Mme JANNOT

Secrétariat : Mme DIDIER (Gestionnaire)

Quorum : 12/23

### ORDRE DU JOUR

- 1- Installation du Conseil d'Administration
  - Commission Permanente
  - Conseil de discipline
  - Commission Educative
  - C.E.S.C
  - C.H.S.
  - Fonds social
  - CVC
- 2- Règlement Intérieur du Conseil d'Administration
- 3- Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 28 mars 2017
- 4- Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 3 juillet 2017
- 5- Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 3 octobre 2017
- 6- Bilan Foyer
- 7- Convention Art thérapeute
- 8- Questions diverses

LISTE DE PRESENCE

N° d'identification : 0940790Y

Séance du : 14 Novembre 2017 Total des membres : 23

Quorum : 12

NOM - QUALITÉ	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	SUPPLEANT
<i>Administration (Membres de droit)</i>				
- Mme JANNOT <i>Principale</i>	x			
- Mme RICHEN <i>Principale Adjointe</i>	x			
- Mme DIDIER <i>Gestionnaire</i>	x			
- Mme HADDAD <i>C.P.E.</i>		x		
<i>Représentant du Conseil Général</i>				
- M. WEIL		X		
- Mme LEBIDEAU		x		
<i>Représentants de la Commune</i>				
- Mme GOUEL	x			
<i>Personnalité(s) qualifiée(s)</i>				
<i>Représentants des Personnels Enseignants</i>				
- M BASTIAT	x			
- Mme GRABOWSKI	x			
- M HELARY	x			
- Mme SOUFFIR	x			
- M. REZZOUG			x	
- M. LESUEUR	x			
<i>Représentants des Personnels Administratifs, sociaux, santé technique, ouvriers, service.</i>				
- M KADELINE	x			
- M. COOPEN			x	
<i>Représentants des Parents d'élèves</i>				
- Mme LE GUERINEL	x			
- Mme CARLIN	x			
- Mme LEMOLTON DUBOURDIEU			x	
- Mme CLEMENT	x			
- Mme LECLERCQ	x			
- Mme KELLNAR	x			
<i>Représentants des élèves</i>				
- M HADJADJ	x			
- Melle LEMOLTON	x			
<i>Invités éventuels</i>				

Total présents : 17

Signature du Président

La séance est ouverte à 17h57, le quorum étant atteint. Mme DIDIER (Gestionnaire) est désignée secrétaire de séance.

## 1. INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme JANNOT présente les différentes instances officielles du conseil d'administration et recueille les membres volontaires.

- Commission permanente

Collectivité de rattachement : M. Weil - Mme Lebideau

Enseignement et éducation : Titulaires : M.Hélary, Mme Sandoz, M Lesueur

Suppléants : Mmes Bolot, Guillard et Souffir

ATTE titulaire : M Kadeline

Suppléant : M Coopen

Représentants des parents d'élèves : titulaires Mmes Kellnar & Carlin , M Stec

Suppléants .Mmes Le Guérinel, Leclercq et Clément

Représentants des élèves : Titulaires : Lemolton –

Suppléants : Malliarakis

- Conseil de discipline .

Enseignement : titulaires : Bastiat / Esratty / Vachon / Grabowski

Suppléants : Sandoz / Souffir / Lesueur / Rezzoug

ATTE : titulaire : Coopen

Suppléant : kadeline

Représentants des parents : Titulaires Mme Dubourdieu, Mme Clément et Mme Carlin

Suppléants Mmes Kellnar , Leclercq et Le Guérinel

Représentant des élèves : Titulaire : Hadjadj / Lemolton

Suppléant : Malliarakis / Mellili

- Commission éducative

Aucun enseignant n'est volontaire pour siéger à la commission éducative.

Mme Jannot déclare qu'elle va relire les textes pour savoir si elle peut désigner les enseignants.

Après recherche sur le Net, Mme Le Guerinel fait lecture « que le chef d'établissement désigne les membres de cette commission ».

M. HELARY se propose donc

Mme Jannot l'en remercie.

CESC et CHS à venir

- Commission Fond Social

Mme DIDIER précise les noms des membres de cette commission ( Mme Jannot / Mme Richen / Mme Haddad / M. Kadeline / Mme Didier).

Elle précise également que les dossiers devraient être instruits par une assistante sociale. A défaut Mme Didier les instruits et les présentes anonymement à cette commission.

Mme Didier ajoute que les demandes de fond social sont prioritairement pour la demi-pension et après pour les aides aux voyages.

Arrivé de Mme Gaultier à 18 h 23

- Conseil de Vie collégienne

Mme Jannot a délégué à Mme Haddad CPE ce gros dossier pour cette année avec l'aide de Mme Grabowski. La thématique de cette année est la propreté de l'établissement.

Melle Lemolton précise que lors de la 1<sup>ère</sup> réunion des délégués ils avaient eu comme idée de faire dans l'interdisciplinarité ce projet. En art plastique des affiches, en Français les textes et en SVT également.

Mme Gaultier (parent d'élève) se porte volontaire pour participer à ce conseil.  
les membres élèves seront : Cerf / Lemolton / Mellili / Hadjadj  
Mme Haddad en tant que CPE

## 2. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le vote est unanime.

- pour	:	18
- contre	:	0
- abstentions	:	0

## 3. APPROBATION DU PV DU CA DU 28/03/2017

Le vote est unanime.

- pour	:	18
- contre	:	0
- abstentions	:	0

## 4. APPROBATION DU PV DU CA DU 03/07/2017

Le vote est unanime.

- pour	:	18
- contre	:	0
- abstentions:	:	0

## 5. APPROBATION DU PV DU CA DU 03/10/2017

Le vote est unanime.

- pour	:	18
- contre	:	0
- abstentions:	:	0

## 6. BILAN FOYER

Mme Didier présente les comptes en dépenses et en recettes du FSE du collège en date du 25-09-17

En caisse : 8636.35€

Recettes : 4 143.63 €

-dépenses 5 309.98€

Mme Didier ajoute que le FSE est cette année redynamisé grâce à des nouveaux bénévoles ( Ateliers Gamer tenu par M. Bastiat, Atelier Musique par 2 intervenants que Mme Clément nous avait présenté, l'atelier Strass fonctionne toujours le vendredi midi

- pour	:	18
- contre	:	0
- abstentions:	:	0

## 7. CONVENTION ART THERAPEUTE

Mme Richen précise qu'il y a deux ans, elle avait rencontré une art thérapeute car il y avait de grosses angoisses suite aux attentats. Un projet a été lancé et une subvention du Département a été accordée à l'établissement à hauteur de

Cette art thérapeute interviendra auprès d'élèves volontaires le lundi de 8 h à 10 h, 2 fois par mois soit 18 séances de janvier à juin 2018.

Les travaux réalisés seront sur les thèmes, égalité Fille / Garçon, représentation de ce qu'on a de soi, respect de l'autre, compréhension des uns des autres, avec la création de fresques, de masques et des lettres.

Mme Souffir demande si c'est pendant les heures de cours

Mme Richen répond que Non. A ces horaires là, les élèves n'avaient pas cours.

Mme Jannot précise que pour s'inscrire à cet atelier, il faudra une autorisation des familles car c'est sur la base du volontariat.

Mme Jannot fait lecture de la convention.

Mme Le Guerinel demande si la subvention couvre l'intégralité du projet ?

Mme Jannot répond que Non, une partie sera pris en charge par l'établissement.

Mme Clément demande si à l'issue des séances, il y aura une production ?

Mme Jannot lui répond que Oui en fin d'année scolaire.

M. Lesueur demande sur quelle ligne budgétaire les dépenses seront effectuées ?

Mme Didier lui répond qu'il y a des subventions sur des crédits culturels non utilisés à ce jour.

Cette convention est soumise au vote. Ce dernier est unanime.

- pour	:	18
- contre	:	00
- abstentions	:	00

## 8. SEJOUR LATINISTE

Mme Didier présente le séjour en Provence qui se déroulera du 11 mars au 15 mars 2018. Elle fait lecture du projet pédagogique que Mme Bolot organisatrice du séjour lui a transmis et présente également le budget et le coût élève. Les Associations de parents d'élèves participeront à hauteur de 2 voyages c'est-à-dire 480 € et le FSE à hauteur de 192 €. Ces dons financeront la part des 4 accompagnateurs et iront en déduction du montant des familles.

Le coût élève maximum pour ce séjour est de 240 € .

Le séjour est soumis au vote. Ce dernier est unanime.

- pour	:	18
- contre	:	00
- abstentions	:	00

## 9. Questions Diverses

Mme Jannot précise que le séjour au ski des 5<sup>ème</sup> ne se fera pas car l'établissement n'a pas été sélectionné cette année par les services du Département. M. Hélyary avait engagé des démarches pour organiser un séjour avec la mairie de Thiais mais c'était beaucoup trop cher pour moins de prestation donc cette idée a été abandonnée. Nous pensons peut être à un mini séjour de 2 jours en fin d'année au puy du fou, ou autre, entre interdisciplinarité entre le Français et l'Histoire par exemple.

Pour les séjours linguistiques tout est en stand by pour le moment.

Concernant les sorties scolaires Mme Jannot explique que les accords seront donnés au cas par cas compte tenu de la mise en place du plan Vigipirate Alerte Attentat

Mme Grabowski propose l'exposition de Yénué qui se déroule à la mairie de St Mandé pour la semaine d'art contemporain. Pourquoi pas aussi aller voir un film en lien avec l'histoire-Géographie au cinéma le Vincennes.

Mme Souffir propose également les Fourberies de Scapin filmé pour les 5<sup>ème</sup> au Cinéma le Vincennes également.

M. Lesueur propose le mémorial de la Shoah mais quid du métro ????

Mme Le guerinel se demande pourquoi nous ne pouvons pas prendre le métro ? en primaire à Saint mandé ce n'est déjà pas possible, alors qu'à Paris ils sortent..... et Nous..... ?

M. Lesueur précise qu'il s'agit d'une responsabilité juridique. Qu'il y a déjà des précédents.

Mme Le Guerinel demande si les associations de Parents financent les cars comment cela se passerait ?

Mme Jannot répond qu'on va demander à l'agent comptable.

Mme Jannot envisage l'accès à la culture de manière différente depuis la mise en place des alertes attentats. On essaie de faire rentrer la culture dans le collège ou son environnement proche. Elle propose de re-solliciter le théâtre de la tempête. Il faut changer les automatismes et cela dans la durée.

Mme Clément demande si les autres établissements ont fait le même choix que nous sans anglais renforcé ?

Mme Jannot lui répond que nous n'en sommes pas encore là

Mme Clément demande si tous les établissements sont gérés de la même façon.

Mme Jannot répond qu'à sa connaissance Oui mais qu'elle ne peut pas s'engager sur ce qui se passe au sein des autres établissements.

M. Bastiat dit que Mme Zagury prend en charge des groupes, que les heures sont alignées.

Mme Leclercq demande combien d'élèves il y a par groupe.

M. Bastiat : 6 à 8 élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale, Présidente de séance, clôt la séance à 19h20.

La secrétaire de séance  
Mme DIDIER

La Présidente  
P. JANNOT

